

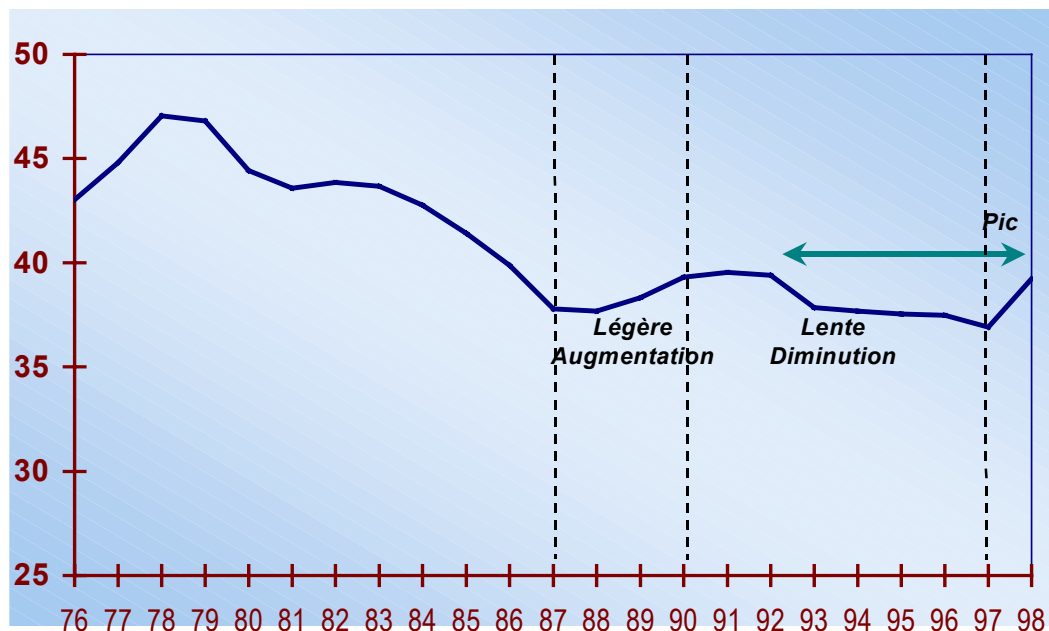
SYNTHESE DES RESULTATS

Les accidents du travail proprement dits

Le nombre d'accidents est en augmentation depuis 1994 : entre 1997 et 1998, les accidents avec arrêt de travail sont passés de 45174 à 47557.

Parallèlement, cette période est marquée par une augmentation sensible du nombre d'heures de travail déclarées.

Après une lente baisse du **taux de fréquence**, qui a atteint en 1997 sa plus basse valeur depuis 1976 avec 36,9 accidents par million d'heures travaillées, cet indicateur augmente nettement en 1998 pour atteindre un niveau comparable à celui de 1992, avec une valeur de 39,2.



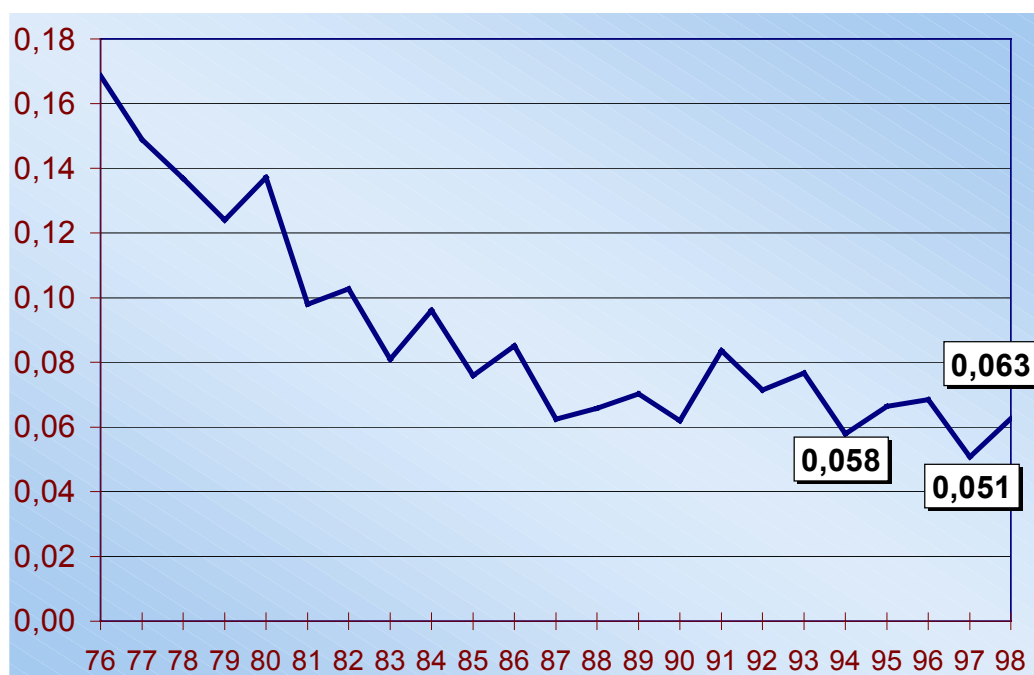
Cette évolution globale, qui touche la quasi - totalité des secteurs d'activité, cache de très fortes disparités, le secteur des Exploitations de bois et les Activités hippiques ayant encore les taux les plus élevés (166,2 et 131,3).

On note aussi la dégradation sensible du taux pour les Gardes-chasses et gardes-pêche (+ 23,8%), pour les Exploitations de bois (+ 19,4%), pour les Autres organismes professionnels (+ 17,1%), pour les Coopératives et SICA de volailles (+ 16,8%), pour les Jardiniers et gardes forestiers (+ 15,3%) et pour les Coopératives de stockage - conditionnement de fleurs, fruits ou légumes (+ 15,1%).

La gravité des accidents peut être approchée par 4 indicateurs :

- **La durée moyenne d'arrêt**, qui augmentait d'un jour par an jusqu'en 1993, s'est stabilisée depuis 1994 au niveau de 41 jours.

- **La proportion d'accidents graves** a continué à baisser jusqu'à 12%, niveau le plus bas jamais observé depuis 1976.
- **Le taux moyen d'IPP** reste inférieur à 10 points depuis 1987 et se situe à 9,2 points en 1998. On note que la répartition entre accidents très graves (au moins 10% d'IPP) et les autres accidents graves est relativement stable depuis 1991.
- **Le taux de fréquence des accidents mortels** semble avoir atteint un pallier et varie peu depuis 1994, alors que ce taux a baissé très significativement entre 1976 et 1987.



La structure du **coût total** de l'ensemble des accidents est stable depuis 4 ans, la période précédente étant caractérisée par la diminution des capitaux de rente et l'accroissement des indemnités journalières.

Le coût moyen de l'ensemble des accidents (avec ou sans arrêt) a diminué de près d'un tiers depuis 1978. Il retrouve en 1998 (à 12 508 F) le niveau de 1995 et de 1996, légèrement supérieur à celui de 1997 (12 314 F), niveau historiquement le plus bas.

Pour ce qui concerne la « **nature** » des risques, on retiendra tout d'abord que les accidents de travail proprement dits représentent un risque excessif pour les « Nouveaux embauchés » et que certaines nationalités semblent plus touchées que d'autres.

Ces accidents ont une gravité accrue pour les salariés les plus âgés, et concernent moins les femmes lorsqu'ils sont mortels.

La période des récoltes est marquée par une recrudescence des accidents et, d'une manière générale, on note une diminution de leur nombre tout au long de la semaine.

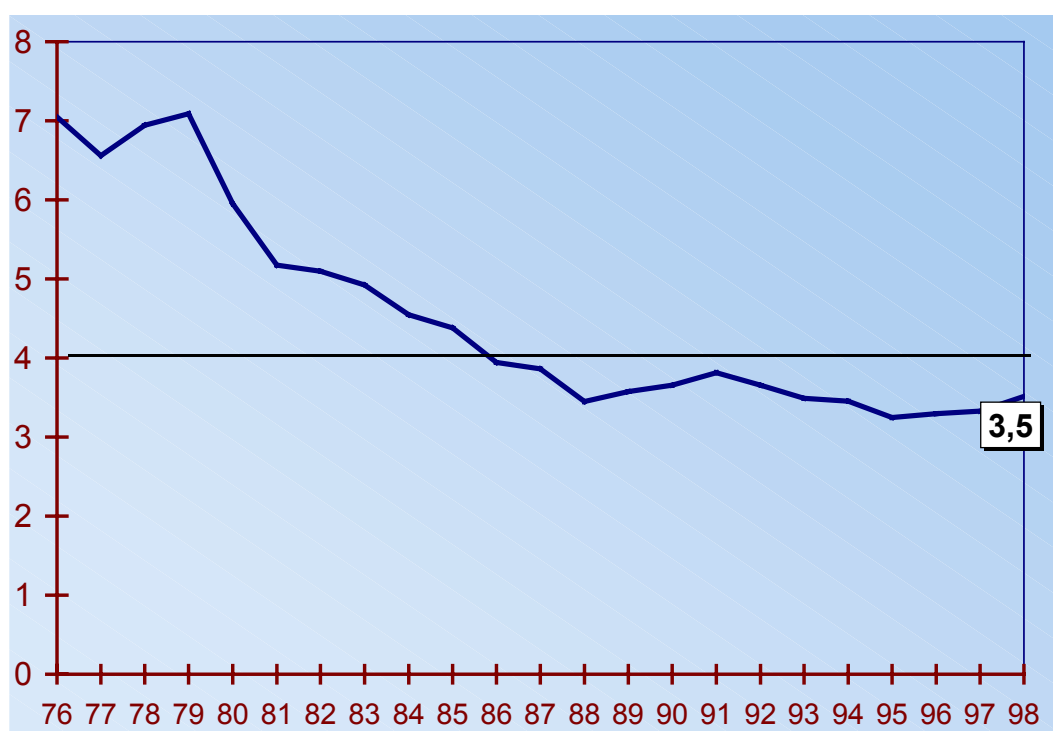
Les « Manutentions manuelles » (21% des cas) sont les tâches les plus fréquemment incriminées, les « Déplacements » et les « Travaux spécifiques du bois » correspondant au plus grand nombre d'accidents graves, mortels compris.

Les « Pertes d'équilibre » (26%) et les « Matériels et accessoires » (16%) viennent en tête respectivement des mouvements accidentels au moment des accidents et des éléments matériels en cause.

Enfin, les accidents du travail proprement dits avec arrêt touchent d'abord les mains (25%) et sont en premier lieu des contusions (25%).

Les accidents de trajet

L'indice de fréquence des accidents de trajet, presque stable de 1995 à 1997, a enregistré une légère dégradation en 1998 en passant de 3,3 à 3,5 accidents pour 1000 salariés. Il se maintient néanmoins en dessous de 4 depuis 1986, alors que sa valeur était proche de 7 avant 1979.



La proportion d'accidents mortels de trajet continue de croître : 36% en 1995, 37% en 1996, 39% en 1997 et **41% en 1998**. Ces décès touchent davantage les hommes que les femmes.

Comme en 1997, **les accidents des salariés agricoles de 1998** ont été plus fréquents que ceux de l'ensemble des usagés de la route en juillet et en septembre.

Les voitures et les cyclomoteurs sont les éléments matériels les plus fréquemment en cause et, concernant les accidents mortels, les utilisateurs de « Deux roues » ont été relativement plus représentés que dans le reste de la population française.

Les maladies professionnelles

Le nombre des maladies professionnelles avec arrêt continue de croître de façon exponentielle. Cet accroissement est lié à la reconnaissance, depuis 1984, des affections périarticulaires en tant que maladies professionnelles.

En 1998, on a ainsi enregistré 1033 affections périarticulaires, soit 90% des 1153 cas de maladie avec arrêt de travail reconnues.

Les activités principalement concernées par ces troubles sont le Traitement de la viande de gros animaux, la Viticulture, les Elevages spécialisés de petits animaux, les Coopératives de traitement de la viande de volaille et les Champignonnières.

Toutes les tranches d'âge sont touchées par ce phénomène.

Conclusion

En 1998, les accidents de travail proprement dits constituent toujours et de loin la masse principale, tant en nombre (90,6%) qu'en coût (80,1%).

La situation des salariés agricoles semble s'être globalement dégradée, en terme de risques constatés, sauf pour ce qui concerne les accidents graves.

Ce constat global masque cependant des situations particulières très contrastées. La dégradation enregistrée dans certains secteurs figurant déjà parmi les plus exposés est préoccupante.

*